



Assemblée

Distr. générale
27 juillet 2012
Français
Original : anglais

Dix-huitième session

Kingston (Jamaïque)

16-27 juillet 2012

Décision de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins concernant la nomination du Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins

L'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins,

Agissant conformément au paragraphe 2 b) de l'article 160 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982¹,

Élit, par acclamation, M. Nii Allotey Odunton (Ghana) Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins pour un mandat de quatre ans commençant le 1^{er} janvier 2013 et prenant fin le 31 décembre 2016.

*138^e séance
27 juillet 2012*

* Nouveau tirage pour raisons techniques (31 juillet 2012).

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1833, n° 31363.

